

**DECISION PORTANT SIGNATURE DU CONTRAT DE RACCORDEMENT
ELECTRIQUE de 36 kVA triphasé N° 6253368701 – PDL 50032198633703 –
5 PLACE DURAND-DE-BREDON A MOISSAC AVEC LA SA ENEDIS**

ST N° 2025-135

Le Maire de MOISSAC,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2122-22,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 23 Juillet 2020, par laquelle le Conseil Municipal l'a chargé par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L.2122-22 susvisé du Code Général des Collectivités Territoriales, et plus précisément l'alinéa 4°,

Considérant la nécessité de souscrire un contrat de raccordement électrique n° 6253368701 électrique de 36 kVA triphasé – PDL 50032198633703 – 5, place Durand-de-Bredon – 82200 MOISSAC,

DECIDE

ARTICLE 1 – OBJET

De souscrire un contrat de raccordement électrique n° 6253368701 de 36 kVA triphasé – PDL 50032198633703 – 5, place Durand-de-Bredon – 82200 MOISSAC, avec la SA ENEDIS dont le siège est 4, place de la Pyramide, 92030 PARIS LA DEFENSE cedex.

ARTICLE 2 – TARIFICATION

Le coût des ouvrages de raccordement est de :

Montant HT : 1.382,40 €

Montant TTC : 1.658,88 €

Le montant de la contribution au coût du raccordement est établi dans le contexte réglementaire actuel et aux conditions économiques et fiscales du 25/04/2025. Il est ferme et non révisable si l'ensemble des travaux de raccordement à réaliser sont achevés au plus tard six mois après la date d'émission de l'offre de raccordement.

ARTICLE 3 – ECHEANCIER PREVISIONNEL DE REALISATION DES TRAVAUX

Les délais contractuels sont les suivants :

Délais d'exécution des études et travaux ENEDIS : 12 semaines

Délais d'exécution des travaux d'accueil demandeur : 12 semaines

Mairie de Moissac - 3, place Roger Delthil - 82200 Moissac

Tel : 05 63 04 63 63 - Fax 05 63 04 63 64 - mairie@moissac.fr - www.moissac.fr

ARTICLE 4 – APPLICATION

Monsieur le Directeur Général des Services, est chargé de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de CASTELSARRASIN.

Fait à MOISSAC, le 1^{er} juillet 2025

Le Maire



Romain LOPEZ